



Pour le service enfance

Des animateurs pour les temps périscolaires et/ou extrascolaires (H/F)

Située au nord-ouest du département des Hauts-de-Seine et faisant partie de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, la ville de Bois-Colombes est idéalement située entre la gare de Paris/Saint-Lazare et le quartier d'affaires de La Défense.

Bien desservie par les transports en commun (lignes SNCF J et L, lignes de bus RATP, tramway), elle est également accessible en moins de 15 mn depuis l'autoroute A 86.

Ses 29 555 habitants bénéficient d'un cadre de vie agréable, grâce à une démarche ambitieuse de renouvellement urbain et à la mise en valeur du patrimoine existant. Ville en constante évolution grâce à des projets phares, tels que la création d'espaces publics qualitatifs dans les zones d'aménagement concerté, et dans le cadre du Grand Paris Express avec la création de deux gares sur la ligne 15 Ouest qui viendront à terme encore mieux desservir la Ville, elle est également l'une des communes du secteur les plus engagées en termes d'environnement avec l'obtention d'une 4^e fleur, de développement durable et particulièrement investie dans le bien-être au travail.

Vos missions :

Encadrer des enfants scolarisés en maternelle ou en élémentaire en garantissant leur sécurité, lors de la pause méridienne et des temps d'accueil périscolaire dans le respect de la réglementation et des procédures, en proposant des activités ludiques adaptées à l'âge des enfants.

Intervention possible sur toutes les écoles de la Commune.

Conditions :

Bienveillant et accueillant envers les enfants et les familles

Avoir une attitude exemplaire

Etre majeur, motivé et dynamique

Apprécier le travail en équipe

Plusieurs emplois du temps sont possibles en fonction de vos disponibilités !

Horaires et rémunérations :

- Périscolaire (matin et soir) : Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 (élémentaire) / 16h15 à 18h30 (maternelle)

ET/OU

- Mercredi : Amplitude d'ouverture au public de 7h30 à 18h30 (horaires de travail à définir avec le service)

Rémunération horaire de 12.86 euros bruts + une indemnité congés payés (10%)

ET/OU

- Pause méridienne : Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 11h15 à 13h20 (en maternelle) / 11h30 à 13h20 (en élémentaire)

Rémunération horaire de 14.80 euros bruts + une indemnité congés payés (10%)

ET/OU

- Extrascolaire (vacances scolaires)

Rémunération horaire de 12.86 euros bruts (avec BAFA)

De 12.00 euros bruts (sans BAFA)

+ une indemnité congés payés (10%)

Pour postuler :

Merci de faire parvenir votre candidature (CV + lettre de motivation) par courrier avec la Réf. VILLE-ANIENF/2024 à :

Mairie de Bois-Colombes

à l'attention de Monsieur le Maire

15, rue Charles-Duflos – 92277 Bois-Colombes Cedex

ou par courriel à jepostule@bois-colombes.com